

taire du maxillaire supérieur ; il se distribue en outre à la muqueuse buccale.

Le nerf *auriculo-temporal superficiel* (16, fig. 1) naît à la fois de la portion motrice et de la portion sensitive du maxillaire inférieur : il est destiné à la peau de la région temporale et de la joue, au lobule et à la conque de l'oreille, à la glande parotide ; il s'anastomose avec le facial, le nerf dentaire inférieur, la corde du tympan et le grand sympathique.

Les *branches terminales* du maxillaire inférieur, sont : le *lingual* et le *dentaire inférieur*, qui, d'abord réunis, se séparent, s'envoient une anastomose au-dessous de laquelle le nerf lingual (2?, fig. 1, et 10, fig. 2) reçoit du facial la *corde du tympan* ; celle-ci, d'après une opinion généralement abandonnée, ferait suite au filet pétreux du nerf vidien, resterait accolée au nerf lingual jusqu'au ganglion sous-maxillaire, dont elle formerait la racine motrice, et établirait ainsi la communication entre les ganglions sous-maxillaire (12, fig. 2) et sphéno-palatin.

S'il n'est pas aisé de démontrer anatomiquement la continuité de la corde du tympan avec le ganglion sous-maxillaire, il est au contraire assez facile, sur des pièces macérées pendant longtemps dans l'acide nitrique étendu, de décoller du facial les deux racines de la corde du tympan, et de les poursuivre, l'une, la supérieure, jusqu'au nerf vidien, et l'autre, l'inférieure, jusqu'au filet lingual du facial.

Le nerf lingual envoie des branches à la muqueuse buccale, tonsillaire et pharyngienne, donne la racine sensitive au ganglion sous-maxillaire, concourt à la formation du ganglion sublingual, se termine aux glandules (glande de Nuhn), à la muqueuse, aux papilles de la langue et s'anastomose avec l'hypoglosse (13, fig. 2).

Le *dentaire inférieur* (19, fig. 1; 16, 16, fig. 2) se distribue à toutes les dents, par son tronc et sa branche incisive (19, fig. 2), à la peau, à la muqueuse et aux glandules de la lèvre inférieure par la branche mentonnière (20, fig. 1, et 18, fig. 2), qui s'entrecroise avec le facial ; il fournit en outre un rameau pour les muscles mylo-hyoïdiens et le ventre antérieur du digastrique (17, 17, fig. 2).

GANGLIONS DE LA CINQUIÈME PAIRE.

Neuf ganglions dépendent de la cinquième paire : 1° ganglion de Gasser, origine des trois branches du trijumeau ; 2° et 3° ganglions ophthalmique et ciliaire de la branche ophthalmique ; 4° et 5° gan-

glions sphéno-palatin et naso-palatin du maxillaire supérieur ; 6° ganglion supra-maxillaire ; 7°, 8° et 9° ganglions otique, sous-maxillaire, sublingual du maxillaire inférieur. Quatre de ces ganglions, le ciliaire, le naso-palatin, le sublingual et le supra-maxillaire, ne sont pas admis par tous les anatomistes.

1° *Ganglion de Gasser* (1, fig. 1 et 1, fig. 3). — Il peut être classé parmi les ganglions à double racine et comparé aux ganglions rachidiens.

Les autres ganglions constants appartiennent aux ganglions à triple racine.

2° *Ganglion ophthalmique* (6, fig. 1; 2, fig. 3). — Il reçoit sa courte racine du nerf du muscle du petit oblique (branche du moteur oculaire commun), sa racine longue et grêle (racine sensitive) de la branche nasale de l'ophthalmique, sa racine végétative du plexus carotidien et partant du grand sympathique. Les nerfs ciliaires (5, fig. 1) qui en émanent au nombre de dix à seize perforent la sclérotique, et parvenus au cercle ciliaire, forment un plexus d'où émanent les nerfs du muscle tenseur de la choroïde, de l'iris de la conjonctive et les nerfs très-grêles de la cornée.

3° *Ganglion ciliaire*. — Quelques anciens anatomistes ont considéré le cercle ciliaire comme un ganglion qu'ils ont nommé *ganglion ciliaire*. Les modernes, au contraire, le désignent sous le nom de *muscle tenseur de la choroïde*.

4° *Ganglion sphéno-palatin ou de Meckel* (9, fig. 1; 3, fig. 2). — Il a pour racine motrice le filet pétreux du nerf vidien, pour racine végétative le filet carotidien du nerf vidien ; le maxillaire supérieur lui fournit des racines sensibles.

5° *Ganglion naso-palatin* (12, fig. 3). — Son existence est encore douteuse ; quant à moi, je n'ai jamais vu qu'un petit renflement communiquant avec les nerfs naso-palatin et palatin antérieur, et dans lequel je n'ai pas encore pu constater la présence de la substance grise.

6° *Ganglion supra-maxillaire*. — Il occupe la partie antérieure de l'antre d'Highmore, et reçoit des rameaux du plexus dentaire, indépendamment d'autres petits ganglions qu'on trouve dans les cloisons des alvéoles.

7° *Ganglion otique* (9, fig. 2; 13, fig. 3). — Il reçoit une racine sensitive du glosso-pharyngien, par l'intermédiaire du petit pétreux superficiel d'Arnold, une racine motrice du facial, au moyen du petit pétreux de M. Longet, ou plutôt de la racine motrice du ganglion de

Gasser ; sa racine végétative lui vient du plexus du grand sympathique qui entoure l'artère méningée moyenne.

8° *Ganglion sous-maxillaire* (12, fig. 2 ; 15, fig. 3). — On lui donne pour racine motrice la corde du tympan, mais ne pourrait-elle pas venir de la branche récurrente de l'hypoglosse qui, s'accolant au nerf lingual, se rend toujours à ce ganglion ; sa racine sensitive est fournie par le lingual ; quant à la racine végétative, elle vient du plexus nerveux du grand sympathique qui enlace l'artère de la glande sous-maxillaire.

9° *Ganglion sublingual* (16, fig. 3). — La racine sensitive vient du nerf lingual, la végétative du grand sympathique par le plexus de l'artère sublinguale ; sa racine motrice est formée par la corde du tympan ou peut être aussi par l'hypoglosse.

USAGES.

Pour étudier, même d'une manière générale, l'usage de la cinquième paire, il est bon avant tout de distinguer les fonctions de la portion ganglionnaire de celles de la portion non ganglionnaire.

Portion ganglionnaire ou sensitive. — Celle-ci, se distribue à la peau du front, des paupières, de la joue, du nez, des lèvres, de l'oreille et se terminant par une ou deux branches au pourtour des orifices sensoriaux, oculaire, nasal, buccal et auriculaire, transmet la sensibilité aux téguments muqueux et cutanés de la moitié antérieure du crâne et de la face. Elle tient également sous sa dépendance les sécrétions glandulaires et folliculaires : aussi la voyons-nous se rendre aux glandes lacrymale, palpébrale, sous-maxillaire, sublinguale, parotide, aux glandes labiales, à l'amygdale, aux follicules cérumineux de l'oreille et aux follicules nasaux. Par ses branches dentaires elle donne la sensibilité aux dents et anime les muscles mylo-hyoïdiens et le ventre antérieur du digastrique. Cette anomalie apparente s'explique, si l'on se rappelle que la racine sensitive du trijumeau reçoit des fibres motrices du faisceau intermédiaire du bulbe.

Portion non ganglionnaire ou motrice. — Elle préside aux mouvements de la mâchoire inférieure, c'est-à-dire à son élévation, à son abaissement et à ses mouvements de latéralité, partant à la mastication. De plus, les mouvements du voile du palais et du marteau dépendent également de cette portion, car, outre qu'elle se ramifie dans les muscles temporal, masséter, ptérygoïdiens, mylo-hyoïdiens, et le ventre antérieur du muscle digastrique, elle fournit également des

rameaux aux muscles péristaphylin externe et interne du marteau. Quant aux muscles péristaphylin interne et palato-staphylin, ils reçoivent leurs rameaux du nerf facial, par l'intermédiaire du nerf grand pétreux superficiel.

Les portions sensibles et motrices du maxillaire inférieur donnent naissance par deux ordres de racines, au nerf auriculo-temporal, qui se distribue à la peau de l'oreille, de la région temporale, et par ses anastomoses avec le facial, à la peau de la joue.

Nous savons enfin que le nerf trijumeau exerce une influence sur l'action du muscle lingual supérieur ; car M. Cl. Bernard a démontré que la corde du tympan n'est pas étrangère au sens du goût, au moyen des mouvements qu'elle communique au muscle lingual supérieur, qui fait entrer en érection, pour ainsi dire, les papilles de la langue, et les rend plus aptes à l'impression de saveur.

D'après M. Sappey, cette part que le nerf trijumeau prend à la sensation du goût, proviendrait du filet nerveux qui s'étendrait du nerf mylo-hyoïdien au rameau lingual, rameau qu'il ne m'a pas été donné de voir jusqu'à présent. Quant à moi, je pense que le nerf mylo-hyoïdien, quoiqu'il vienne du nerf dentaire inférieur qui est certainement un nerf très-sensible, se perd tout simplement dans les muscles mylo-hyoïdiens et le ventre antérieur du digastrique, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, et ne prend aucune part dans la gustation ; et j'adopte plus volontiers l'opinion de M. Bernard, en y donnant toutefois une autre interprétation : c'est-à-dire que, selon moi, la corde du tympan exerce son influence sur le goût, non par l'extrémité au moyen de laquelle elle s'accrole au nerf lingual, et qu'on ne peut pas poursuivre jusqu'à la langue, mais par l'extrémité opposée qui, jointe au nerf facial, se continue presque avec le filet lingual émané de ce dernier nerf, dont le prolongement a lieu toujours jusqu'à la langue.

Les faits pathologiques et les vivisections nous montrent que la perte du trijumeau prive de la sensibilité non-seulement tous les points où il se distribue, mais qu'elle cause aussi dans les organes spéciaux des sens, des lésions médiatees ou immédiates qui peuvent faire regarder ce nerf comme nerf complémentaire des sens.

En effet, la section du trijumeau semble priver l'œil de tous ses mouvements (Magendie), diminue la sécrétion des larmes, rend l'iris immobile, le contracte ou le dilate suivant l'espèce animale (contracte chez le lapin, dilate chez le chien) sans changement de forme de la pupille ; affaiblit la faculté visuelle, et même par la suite occasionne